



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 2019_30704_0011

A Marseille, le 28/11/2019

Direction de la Santé, de la Solidarité et de l'Inclusion

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Acquisition, installation, maintenance et géolocalisation de Défibrillateurs Entièrement Automatiques (DEA) dans les Établissements Recevant du Public et les lieux municipaux de la Ville de Marseille

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 1, posée le 28/11/2019 :

bonjour, concernant l'acquisition ou la location de défibrillateurs, l'écran est-il obligatoire? bien cordialement

Réponse 1, transmise le 02/12/2019:

Caractéristiques techniques indiquées dans le CCTP :

- Ecran permettant d'afficher les différents messages adressés à l'utilisateur et notamment pour guider ce dernier sur la conduite à tenir pendant l'intervention et indiquant le nombre de chocs effectués pour les lots 1 et 3.
- Messages effectués délivrés en langue française par défaut, modifiables bilingue en langue anglaise-écran permettant d'afficher les différents messages adressés à l'utilisateur, et notamment pour guider ce dernier sur la conduite à tenir pendant l'intervention et indiquant le nombre de chocs effectués pour le lot 2.

L'écran est donc nécessaire.